

## **PV Assemblée des Présidents des Fléchettes 13 juin 2018**

L'assemblée débute à 19h40

Sont excusés Stefan Dincklage, Pascal Barbezat, Fabrice Jaquet mais sont remplacés. Les autres présidents sont présents.

José ouvre l'assemblée en parlant de quelques évènements ayant eu lieu pendant la saison.

Un match a été gagné par forfait une équipe ne s'est pas déplacée. Il n'y a eu que 2 points de pénalités sur l'ensemble de la saison. C'est bien.

José explique qu'il s'est excusé pour le comportement qu'il a eu vis-à-vis de Droopi.

José est content du fait que les gens respectent les différentes choses mises en place l'année passée (pas de fumée pendant les matchs, attente entre les matchs).

Les coupes se sont très bien passées. Tout le monde était ravi.

Concernant la saison écoulée : il y a certains joueurs qui se comportent comme des « fauves ». Des comportements exécrationnels certains soirs. Très agressifs, ils s'attaquent apparemment à tout le monde pour des histoires de bruit notamment ou alors ; C'est apparemment lorsqu'ils perdent qu'ils ont ce comportement, ce qui est totalement contraire à l'esprit des fléchettes. Une prise de conscience doit se faire tant par rapport à la ligue que des clubs les Présidents voire les capitaines interviendront afin que ces comportements cessent. Ces personnes doivent être gérées.

### **Pour le championnat 2018 -2019**

L'année prochaine les équipes seront les suivantes :

2 x Kipik

2 x Nomades

1 x Old'stone

2 x Jockers

1 x Passion Fléchettes

1 x Toons

1 x Peseux

On part sur le même modus que lors de la saison 2017-2018 concernant le déroulement du championnat.

Une question se pose : pendant la saison écoulée deux joueurs ont quitté l'une des équipes après le premier match. Il faut dès lors savoir si l'on accepte un transfert à mi-saison.

Proposition :

Il faudrait que la condition soit que le capitaine soit d'accord pour que le joueur parte et à mi championnat.

Yves est contre.

Ordre du jour Assemblée générale: La proposition au vote transfert à mi-saison avec aval du club ou alors statu quo, pas de transfert. Dérogation en cas de club en difficulté (pas assez de joueurs en cours de saison).

Proposition à soumettre à l'AG :

- Transfert mi-saison
- Proposition de faire 100 fléchettes maxi soit 33 tours pour éviter qu'un match dure pendant des heures.
- Match par forfait - amende

Il est proposé que le premier match forfait fasse l'objet d'un blâme, dès le second match forfait, une amende de CHF 50.00 sera facturée et versée au club lésé.

- Point pour coupe simple-double / par équipe – abolition

José a donné la meilleure fermeture à Georges pour 154, et Fabrizio a fait 156 à la coupe par équipe. La question de savoir ce qu'on compte ou ce qu'on ne compte pas. Tous les Présidents sont d'accords sur le fait que soit on compte tout, soit on ne compte rien (coupe simple double et coupe par équipe). La proposition formulée à l'AG sera d'abolir les points le fait de compter les points de la coupe simple – double tout comme cela est déjà le cas pour la coupe par équipe.

- Financement des coupes.

Il est indiqué par Dominique que c'est trop cher, l'inscription à CHF 20.00.

La proposition sera la suivante : Coupe simple CHF 10.00 et CHF 20.00 coupe double, même prix pour les femmes.

### **Divers**

Cette année c'est la ligue qui a encaissé les tournois et a redistribué le 100%.

L'année prochaine ce sera Nomades qui sera vice-président, Passion-Fléchettes qui sera vérificateur de comptes.

Concernant la coupe par équipe jusqu'à cette année une taxe d'inscription de CHF 50.00 était demandée, cela permettait de donner un coup de mains financier au club organisateur. Maintenant la coupe par équipe ne se déroule que sur une journée de sorte qu'une telle taxe ne se justifie plus. Pour la location de la salle, considérant que la ligue a passablement d'argent, cette dernière pourrait participer à la location de la salle.

L'Assemblée générale se tiendra le 22 août 2018 – 19h30, au restaurant de l'Union à Fontainemelon.

Pour le comité de la LNF

S. Cuche, secr.